


COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Vous devez remplir la partie « titulaire » en indiquant votre nom et votre adresse. Remplir également la partie « exécutant » si ce n'est pas vous qui récolterez le bois de chauffage.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Indiquer le nombre de m³ apparents (m³ approximatifs) de bois que vous désirez récolter cette année, pour un maximum de 22,5 m³ apparents (6,20 cordes en bûches de 16 pouces). Vous référer au tableau des tarifications pour la saison 2021-2022 ci-dessous pour déterminer la **quantité en m³** ainsi que le **montant du paiement**.

		TARIFICATION - 2021-2022 Permis de bois de chauffage à des fins domestiques			
Quantité (cordes/approx.)	Quantité (m ³ /approx.)	Prix au détail 1,55 \$	TPS 5 %	TVQ 9,975 %	PRIX DE VENTE TOTAL (taxes incluses)
1,65	6,0	9,30 \$	0,47 \$	0,93 \$	10,70 \$
2,00	7,3	11,32 \$	0,57 \$	1,13 \$	13,02 \$
3,00	10,9	16,90 \$	0,85 \$	1,69 \$	19,44 \$
4,00	14,5	22,48 \$	1,12 \$	2,24 \$	25,84 \$
5,00	18,2	28,21 \$	1,41 \$	2,81 \$	32,43 \$
6,00	21,8	33,79 \$	1,69 \$	3,37 \$	38,85 \$
6,20	22,5	34,88 \$	1,74 \$	3,48 \$	40,10 \$

Secteur(s) de bois de chauffage

Pour identifier les secteurs de bois de chauffage choisis pour la saison 2021-2022, consultez le « **Tableau des secteurs de bois de chauffage** » en pièce jointe. Il est possible de choisir un maximum de 3 secteurs pour la même demande de permis. Pour être en mesure de bien évaluer la localisation des secteurs, prendre note que vous pouvez également consulter les cartes des secteurs sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/permis-d'intervention-et-autorisations/bois-chauffage-domestiques-commerciales/>

PAIEMENT

Le permis sera délivré uniquement à la réception du paiement. Il est important d'effectuer votre paiement **au montant exact**, par chèque ou mandat-poste, à l'ordre du « **Ministre des Finances du Québec** » et de l'envoyer à :

Gaspé

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion de la Gaspésie
21, rue des Lilas, bureau 1.10
Gaspé (Québec) G4X 2L9

Sainte-Anne-des-Monts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Bureau local
124, 1^{re} Avenue Ouest, bureau 1.01
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

Sur réception du formulaire de demande de permis et du paiement, nous vous enverrons votre permis, avec une carte localisant le ou les secteurs choisis et les instructions pour la récolte.

SIGNATURE

À noter que les formulaires transmis par courriel à l'adresse Bois.Chauffage.Gaspe@mffp.gouv.qc.ca seront acceptés dans différents formats d'enregistrement (par exemple, en format PDF, doc/docx, ou JPG) et ne nécessiteront pas obligatoirement de signature.